

Réunion du Conseil au niveau des ministres
Paris, 25-26 mai 2011



Vision d'avenir pour l'OCDE
à l'occasion de son 50^{ème} anniversaire

C/MIN(2011)6



VISION D'AVENIR POUR L'OCDE A L'OCCASION DE SON 50^{ème} ANNIVERSAIRE

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'OCDE, nous, les Membres, réaffirmons adhérer à nos objectifs fondateurs et exposons ici notre vision de ce que doit être l'évolution de l'Organisation pour garantir son efficacité et son influence dans un monde en rapide mutation de façon à promouvoir le bien-être de nos concitoyens. Nous sommes déterminés à ce que l'OCDE continue d'aider les pays à concevoir ensemble des politiques propres à favoriser la croissance économique et la qualité des marchés du travail, à stimuler les investissements et les échanges, à promouvoir le développement durable, à élever les niveaux de vie et à améliorer le fonctionnement des marchés. Cette vision souligne aussi avec force notre détermination à faire de l'OCDE un réseau mondial pour l'action publique plus efficace et plus intégrateur.

Depuis sa création, l'OCDE, dont l'origine remonte au Plan Marshall, aide les pays à faire prévaloir la bonne gouvernance, à se réformer et à améliorer leurs politiques économiques au service d'une croissance plus forte. Ces efforts ont porté leurs fruits, et un consensus plus large a ainsi émergé autour de l'économie de marché et de la démocratie. L'OCDE est aux avant-postes internationaux de la conception de réformes structurelles qui favorisent la croissance et l'équité. Grâce à ses comités composés d'experts nationaux, au travail de qualité de son Secrétariat, à ses méthodes exemplaires de collecte et d'analyse de données, à la solidité de ses examens par les pairs et aux recommandations fondées sur des données factuelles qu'elle formule à l'intention des pouvoirs publics, elle est en mesure d'aider les pays en étalonnant leurs politiques et en diffusant les meilleures pratiques. A travers sa collaboration avec des autorités de réglementation et des responsables de l'action publique, des dirigeants d'entreprises ou encore des représentants d'organisations syndicales et de la société civile, elle permet à des acteurs de premier plan d'échanger des points de vue et de s'enrichir mutuellement, et d'élaborer des pratiques exemplaires, des orientations pour l'action publique et des instruments juridiques.

L'environnement économique mondial a connu ces dernières années une évolution spectaculaire. La crise économique et financière de 2008-2009 a mis en relief la complexité et l'interdépendance accrues du monde contemporain ainsi que l'importance toujours fondamentale de la croissance et de l'emploi, et fait ressortir la nécessité d'une réglementation plus efficace du secteur financier et d'une coopération plus étroite pour faire face à des difficultés communes. Les défis liés à un chômage encore trop élevé, à l'ampleur de l'endettement du secteur public, et aux moyens d'instaurer d'une croissance viable et équilibrée partout dans le monde doivent être relevés avec efficacité. La mobilité des capitaux, de la technologie et des personnes s'accélère. De nouvelles puissances économiques ont fait leur apparition et se sont intégrées dans l'économie mondiale, rebattant les cartes de la croissance, de la richesse et de l'influence à l'échelle de la planète.

Dans ce monde en pleine mutation, les Membres de l'OCDE continuent de former une communauté unique en son genre de nations mobilisées autour des valeurs de la démocratie qui reposent sur l'état de droit et les droits de l'homme et sur l'adhésion aux principes d'une économie de marché ouverte et transparente. La mission essentielle de l'Organisation est la promotion d'une croissance économique plus forte, plus saine, plus juste, l'amélioration de l'emploi et le relèvement des niveaux de vie. Nous comptons sur elle pour s'acquitter de cette mission, en identifiant les principaux défis économiques, sociaux et environnementaux que doivent relever les pouvoirs publics et en élaborant des politiques de nature à faire progresser le bien-être des populations partout dans le monde.

Des politiques meilleures pour une vie meilleure. L'OCDE continuera d'œuvrer pour améliorer le fonctionnement des marchés et des pouvoirs publics, résister au protectionnisme, encourager des systèmes équitables et efficaces en matière de fiscalité et d'investissement, et créer des emplois de qualité. Promouvoir l'ouverture, la probité, l'intégrité et la transparence des entreprises et des pouvoirs publics et

lutter contre la corruption restent des activités fondamentales pour l'Organisation. Ces nouveaux défis nécessitent toutefois de nouvelles approches. L'OCDE mettra à profit les enseignements de la crise récente pour contribuer au renouvellement de la pensée économique et à une actualisation des cadres d'analyse.

Nous nous attacherons avec vigueur à appliquer des stratégies favorables à la croissance et à l'emploi en exploitant au mieux le savoir-faire de l'OCDE qu'incarnent ses analyses pluridisciplinaires et la formulation de réformes structurelles. Une croissance économique durable est aujourd'hui un objectif prioritaire et les futures stratégies de l'OCDE auront pour objet de promouvoir une croissance verte. L'OCDE donnera également aux pays les outils grâce auxquels ils pourront élargir les opportunités économiques offertes aux femmes dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de l'entrepreneuriat. Pour intensifier la croissance de nos économies, générer des emplois et relever les niveaux de vie, nous comptons sur l'OCDE pour qu'elle contribue à stimuler l'innovation dans le secteur privé. L'OCDE œuvrera à la conception de stratégies efficaces pour accroître les perspectives d'emploi dans l'optique d'une prospérité partagée. Elle appuiera également la mise en œuvre de politiques de qualité dans les domaines de l'éducation et des compétences, de la santé et de la protection sociale, essentielles dans l'économie mondialisée pour réduire les inégalités et promouvoir une croissance solidaire. Enfin, l'OCDE aidera les pouvoirs publics à faire face aux enjeux démographiques, et, partant, à la hausse des coûts de la protection sociale découlant du vieillissement des populations ou du chômage des jeunes.

Notre nouveau paradigme du développement. Indépendamment de leur niveau de développement, les pays contribuent à l'avènement d'une croissance économique durable à l'échelle mondiale. Tous, nous pouvons prospérer en apprenant les uns des autres, en générant ensemble de nouvelles idées et en coordonnant et en améliorant nos politiques, réglementations et normes, dans le respect des principes d'intégration et de flexibilité. Élargir les interactions au-delà de la seule fourniture d'aide contribue à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et au développement. Nous nous engageons à lancer à l'échelle de l'Organisation une nouvelle approche du développement de plus vaste portée, fondée sur une collaboration renforcée, nourrie par le partage de nos expériences, réussites ou échecs, par l'apprentissage mutuel et par l'approfondissement des partenariats avec les pays en développement désireux de s'engager aux côtés de l'Organisation. De plus, nous continuerons à concevoir des stratégies nous permettant de faire en sorte que les politiques mises en place plus généralement par nos gouvernements coïncident avec notre ambition de promouvoir le développement mondial, conformément à la Convention relative à l'OCDE. Cette approche s'appuiera sur la riche expérience de l'Organisation en matière de coopération pour le développement, respectera les besoins et les enjeux très divers des pays en développement, et intégrera les meilleures pratiques issues de la coopération entre ces pays.

Nous réaffirmons ici notre engagement relatif à l'aide, ainsi que la priorité que nous accordons à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. Nous continuerons à tout mettre en œuvre pour rendre l'aide plus efficace en veillant à mieux harmoniser les priorités des donateurs et celles des partenaires, en faisant en sorte que les pays en développement soient en mesure d'accroître leurs capacités et de s'assurer une plus grande maîtrise de leur propre destin, et en renforçant la redevabilité mutuelle.

Vers la constitution d'un réseau mondial pour l'action publique. En cinquante ans, l'OCDE a vu le nombre de ses Membres passer de 20 à l'origine à 34 aujourd'hui ; des discussions sont actuellement en cours avec la Fédération de Russie en vue de son adhésion et l'Organisation a noué plus récemment des relations plurielles et modulables avec des institutions et des pays situés en divers points du monde et parvenus à des stades de développement différents. Un nombre croissant de pays participent à nos discussions, partagent des données et des pratiques exemplaires, contribuent aux Forums mondiaux de l'Organisation, prennent part aux travaux de ses comités ou de ses autres organes et, dans certains cas, adhèrent à ses normes. Leur participation nous aide à progresser vers l'objectif commun qui est le nôtre : tirer les enseignements de l'expérience des autres au bénéfice du plus grand nombre. Nous nous réjouissons de la multiplication et du resserrement de ces liens.

L'OCDE continuera à élargir son réseau en l'enrichissant de nouvelles idées et de nouveaux partenaires tout en maintenant la qualité de ses analyses, de ses instruments et de ses normes, l'objectivité de ses recommandations et la rigueur de ses examens par les pairs. Nous nous félicitons de collaborer avec tous les pays désireux de partager des connaissances et des savoir-faire, de promouvoir la réforme et de contribuer et d'adhérer aux normes de l'OCDE. Nous, les Membres de l'OCDE, intensifierons notre coopération lorsqu'il y a intérêt mutuel avec les pays qui souhaitent resserrer leurs liens avec nous, voire, le cas échéant, adhérer à l'Organisation.

Grâce à la coopération nouée depuis 2007 avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie, l'OCDE est en mesure de mieux relever les défis économiques, environnementaux et sociaux auxquels le monde est confronté. Nous, les Membres de l'OCDE, travaillerons de concert avec chacun de ces pays pour concevoir de nouvelles formes de partenariat et de collaboration avec un objectif : améliorer le bien-être de nos concitoyens. Nous continuerons à coopérer avec d'autres organisations internationales et sommes prêts à tirer le meilleur parti du savoir-faire de l'OCDE pour continuer à soutenir les travaux du G20 pour être en mesure de réagir à l'évolution des enjeux du 21^{ème} siècle.

L'OCDE renforcera également ses activités régionales, notamment par le biais de partenariats avec d'autres organisations régionales ou internationales, par exemple les banques régionales de développement. Nous sommes déterminés à continuer de favoriser et d'approfondir notre dialogue sur les politiques à suivre avec l'Asie du Sud-Est, l'Amérique latine, l'Europe du Sud-Est, l'Eurasie et l'Afrique subsaharienne, ainsi qu'avec le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, où nous mettrons tout en œuvre pour apporter notre soutien aux initiatives de réforme économique et sociale.

Engagée vers l'avenir, l'OCDE s'affirmera comme un réseau alliant rigueur et flexibilité, répondant à des normes élevées et axé sur l'obtention de résultats, avec pour objectif de proposer aux gouvernements, partout dans le monde, des choix stratégiques efficaces et novateurs. Nous veillerons à ce que l'OCDE soit le creuset des meilleures pratiques de gestion et continue d'améliorer l'efficacité et l'efficacé de sa propre action. L'OCDE veillera à conserver son objectivité, son souci d'intégration et sa réactivité pour que sa vision d'avenir devienne réalité.